

A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

Les procédures PEB à ce stade du projet

- Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme.
- Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'un projet contenant :
 - des unités PEB neuves (UN) et/ou des unités PEB rénovées lourdement (URL/UAN)
 - des unités PEB de natures des travaux différentes dont au moins une URS
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'un projet contenant uniquement des unités PEB rénovées simplement (URS)
- Transmettre une déclaration PEB au plus tard 2 mois soit après la réception provisoire des travaux, soit après la fin des travaux :
 - à Bruxelles-Environnement dans le cas d'un projet contenant :
 - des unités PEB neuves (UN) et/ou des unités PEB rénovées lourdement (URL/UAN)
 - des unités PEB de natures des travaux différentes dont au moins une URS
 - à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'un projet contenant uniquement des unités PEB rénovées simplement (URS)

CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données du projet

Adresse : RUE JOSAPHAT - RUE KESSELS, 244,248,250,260 - 40,34
Schaarbeek, 1030

Demandeur du Permis d'Urbanisme

Dénomination : Kart Invest SRL
Numéro d'entreprise : 0888.863.161
Représenté(e) par : Mr KART Umit
Adresse : Rue Josaphat, 260 /
Schaarbeek 1030 - Belgique
Téléphone : 0477 56 97 08
Email : kartumit@hotmail.com
Personne de contact : KART Umit
Coordonnées : kartumit@hotmail.com

PROPOSITION PEB

Architecte

Dénomination	Nest Architects SRL
Numéro d'entreprise :	0725.489.823
Représenté(e) par :	Mr DUCHENNE Gilles
Adresse :	Rue Bara, 175 / Anderlecht 1070 - Belgique
Téléphone :	0479 94 66 51
Email :	gilles@nestarchitects.be
Personne de contact :	DUCHENNE Gilles
Coordonnées :	gilles@nestarchitects.be

Conseiller PEB

Dénomination	LEMAIRE Ingénieurs
Numéro d'entreprise :	0473.079.688
Représenté(e) par :	Mr JORIS Julien
Numéro d'agrément :	PEBPM-001711852
Adresse :	Rue du Fort, 7 / Grâce-Hollogne 4460 - Belgique
Téléphone :	+32 473 96 87 22
Email :	j.joris@lemaire-ingenieurs.be
Personne de contact :	PLOYETTE Lucas
Coordonnées :	l.ployette@lemaire-ingenieurs.be

PROPOSITION PEB

CADRE 2 : ANALYSE PEB DU PROJET

2.1 Bâtiments et locaux hors réglementation PEB

Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

2.2 Division du projet

Bâtiment Bâtiments A1-2/ B / A3 (3.168,27 m² plancher)*										
RUE JOSAPHAT - RUE KESSELS, 244,248,250,260 - 40,34 - 1030 Schaarbeek										
Nom de l'unité PEB	Boite	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m²)	Surface de déperdition thermique				Toutes les installations techniques sont placées et/ou remplacées	
					Totale (m²)	Rénovée neuve-reconstruite		Neuve-Reconstruite		
						m²	%	m²		%
B.0.05	-	Habitation individuelle	UAN	202,19	382,09	348,82	91,29	348,82	91,29	Oui
B.0.04	-	Habitation individuelle	UAN	192,64	259,66	226,77	87,33	226,77	87,33	Oui
B.0.03	-	Habitation individuelle	UAN	194,03	278,77	245,92	88,22	245,92	88,22	Oui
B.0.02	-	Habitation individuelle	UAN	204,78	298,81	274,08	91,72	274,08	91,72	Oui
B.0.01 PMR	-	Habitation individuelle	UAN	303,78	689,66	528,93	76,69	528,93	76,69	Oui
Salle polyvalente	-	Non-résidentielle	URS	163,89	353,53	129,60	36,66	67,23	19,02	Oui
Communs salle polyvalente	-	Parties Communes	URL	37,75	124,81	74,34	59,56	74,34	59,56	Oui
A3	-	Habitation individuelle	URL	113,87	281,48	145,50	51,69	43,35	15,40	Oui
A2.0.01	-	Habitation individuelle	URL	37,30	56,47	56,47	100,00	0,00	0,00	Oui
A2.0.02	-	Habitation individuelle	URL	142,12	253,60	184,56	72,78	90,46	35,67	Oui
A2.1.02	-	Habitation individuelle	URL	45,10	30,95	30,95	100,00	0,00	0,00	Oui
A2.2.02	-	Habitation individuelle	URL	45,10	26,43	26,43	100,00	0,00	0,00	Oui
A2.3.02	-	Habitation individuelle	URL	97,73	119,45	119,45	100,00	0,00	0,00	Oui
A2.1.01	-	Habitation individuelle	URL	94,51	109,11	109,11	100,00	43,79	40,13	Oui
Communs A2	-	Parties Communes	URL	69,58	66,03	66,03	100,00	0,00	0,00	Oui
A2.2.01	-	Habitation individuelle	URL	94,51	109,11	109,11	100,00	43,79	40,13	Oui
A2.3.01	-	Habitation individuelle	URL	135,66	162,89	162,89	100,00	62,46	38,34	Oui
Commerce de prox	-	Non-résidentielle	URL	128,44	202,83	202,83	100,00	0,00	0,00	Oui
A1.0.01	-	Habitation individuelle	URL	98,16	214,17	214,17	100,00	82,98	38,74	Oui
A1.1.02	-	Habitation individuelle	URL	97,77	72,23	72,23	100,00	48,09	66,58	Oui
A1.2.02	-	Habitation individuelle	URL	87,46	43,22	43,22	100,00	0,00	0,00	Oui
A1.1.01	-	Habitation individuelle	URL	102,38	47,91	47,91	100,00	0,00	0,00	Oui
A1.2.01	-	Habitation individuelle	URL	102,38	42,80	42,80	100,00	0,00	0,00	Oui

PROPOSITION PEB

Nom de l'unité PEB	Boite	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m²)	Surface de déperdition thermique				Toutes les installations techniques sont placées et/ou remplacées	
					Totale (m²)	Rénovée neuve-reconstruite		Neuve-Reconstruite		
						m²	%	m²		%
A1.3.02	-	Habitation individuelle	URL	87,46	60,92	60,92	100,00	0,00	0,00	Oui
A1.3.01	-	Habitation individuelle	URL	102,31	95,05	95,05	100,00	0,00	0,00	Oui
A1.4.01	-	Habitation individuelle	UAN	127,20	241,05	241,05	100,00	241,05	100,00	Oui
Communs A1	-	Parties Communes	UAN	60,17	92,54	92,54	100,00	84,12	90,90	Oui

*La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment

Bâtiment Bâtiment D + commerce (2.229,14 m² plancher)*

RUE JOSAPHAT - RUE KESSELS, 244,248,250,260 - 40,34 - 1030 Schaarbeek

Nom de l'unité PEB	Boite	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m²)	Surface de déperdition thermique					Toutes les installations techniques sont placées et/ou remplacées
					Totale (m²)	Rénovée neuve-reconstruite		Neuve-Reconstruite		
						m²	%	m²	%	
D. Commerce	-	Non-résidentielle	URL	1.515,92	2.897,45	2.107,75	72,74	656,67	22,66	Oui
D.1.02	-	Habitation individuelle	UN	87,89	59,82	-	-	0,00	-	-
D.1.01	-	Habitation individuelle	UN	93,65	37,62	-	-	0,00	-	-
D.2.01	-	Habitation individuelle	UN	93,65	71,06	-	-	0,00	-	-
D.2.02	-	Habitation individuelle	UN	87,89	78,49	-	-	0,00	-	-
D.3.01	-	Habitation individuelle	UN	60,90	42,52	-	-	0,00	-	-
D.3.02	-	Habitation individuelle	UN	69,06	73,45	-	-	0,00	-	-
D.4.01	-	Habitation individuelle	UN	102,90	288,00	-	-	0,00	-	-
Communs D	-	Parties Communes	URL	117,28	120,52	102,43	84,99	45,64	37,87	Oui

*La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment

Bâtiment Bâtiment C (358,94 m² plancher)*

RUE JOSAPHAT - RUE KESSELS, 244,248,250,260 - 40,34 - 1030 Schaarbeek

Nom de l'unité PEB	Boite	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m²)	Surface de déperdition thermique				Toutes les installations techniques sont placées et/ou remplacées	
					Totale (m²)	Rénovée neuve-reconstruite		Neuve-Reconstruite		
						m²	%	m²		%
C.0.01	-	Habitation individuelle	URL	34,44	164,00	107,75	65,70	59,95	36,55	Oui
C.1.01	-	Habitation individuelle	URL	85,41	109,04	109,04	100,00	0,00	0,00	Oui
C.2.01	-	Habitation individuelle	URL	85,41	83,80	83,80	100,00	0,00	0,00	Oui
C.3.01	-	Habitation individuelle	URL	92,60	214,95	214,95	100,00	131,15	61,01	Oui
Communs C	-	Parties Communes	URL	61,08	81,19	81,19	100,00	20,65	25,43	Oui

PROPOSITION PEB

**La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment*

2.3 Surfaces plancher des unités PEB du projet

Surface plancher des unités PEB neuves (UN):	595,94 m²
Surface plancher des unités PEB assimilées à du neuf (UAN):	1284,79 m²
Surface plancher des unités PEB rénovées lourdement (URL):	3711,73 m²
Surface plancher des unités PEB rénovées simplement (URS):	163,89 m²
Surface plancher totale des unités:	5756,35 m²

2.4 Conseiller PEB

Un conseiller PEB est requis et a été désigné pour toutes les unités PEB du projet y compris les URS et pour toutes les étapes PEB du projet.

2.5 Etudes de faisabilité

Une étude de faisabilité est requise

2.6 Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet ne comprend pas de bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

2.7 Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification PEB du début des travaux auprès de Bruxelles-Environnement (CoBrACE Art. 2.2.4 §1 à 3)

Absence de dérogation

2.8 Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées

Bâtiment Bâtiments A1-2/ B / A3 (3.168,27 m² plancher) RUE JOSAPHAT - RUE KESSELS, 244,248,250,260 - 40,34 - 1030 Schaarbeek							
Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
B.0.05 Dérogation:	UAN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
B.0.04 Dérogation:	UAN	● -	● -	● -	● -	● -	● -

PROPOSITION PEB

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
B.0.03 Dérogation:	UAN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
B.0.02 Dérogation:	UAN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
B.0.01 PMR Dérogation:	UAN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
Salle polyvalente Dérogation:	URS	● -	- -	- -	- -	● -	- -
Communs salle polyvalente Dérogation:	URL	● -	- -	- -	- -	- -	- -
A3 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
A2.0.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
A2.0.02 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
A2.1.02 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
A2.2.02 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
A2.3.02 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
A2.1.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
Communs A2 Dérogation:	URL	● -	- -	- -	- -	- -	- -
A2.2.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
A2.3.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
Commerce de prox Dérogation:	URL	● -	- -	- -	- -	● -	- -

PROPOSITION PEB

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
A1.0.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	-
A1.1.02 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	-
A1.2.02 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	-
A1.1.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	-
A1.2.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	-
A1.3.02 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	-
A1.3.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	-
A1.4.01 Dérogation:	UAN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
Communs A1 Dérogation:	UAN	● -	- -	- -	● -	- -	-
Bâtiment Bâtiment D + commerce (2.229,14 m² plancher) RUE JOSAPHAT - RUE KESSELS, 244,248,250,260 - 40,34 - 1030 Schaarbeek							
Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
D. Commerce Dérogation:	URL	● -	- -	- -	- -	● -	-
D.1.02 Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
D.1.01 Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
D.2.01 Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
D.2.02 Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -

PROPOSITION PEB

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
D.3.01 Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
D.3.02 Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
D.4.01 Dérogation:	UN	● -	● -	● -	● -	● -	● -
Communs D Dérogation:	URL	● -	- -	- -	- -	- -	- -
Bâtiment Bâtiment C (358,94 m² plancher) RUE JOSAPHAT - RUE KESSELS, 244,248,250,260 - 40,34 - 1030 Schaarbeek							
Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
C.0.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
C.1.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
C.2.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
C.3.01 Dérogation:	URL	● -	- -	● -	- -	● -	- -
Communs C Dérogation:	URL	● -	- -	- -	- -	- -	- -

CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRACE (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU

Aucun impact du respect des exigences PEB sur le respect des prescriptions urbanistiques

CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

Pas d'application pour les projets avec des unités PEB de plusieurs natures des travaux dont au moins une URS.

CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES

Liste des annexes

Néant

Signature

Je soussigné, Mr KART Umit , demandeur du permis d'urbanisme

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- déclare avoir reçu une étude de faisabilité
- certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts

Date :
04/04/2024

Signature : 

Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme